

ASSOCIATIONS, DÉCROCHEZ L'ÉTOILE !

*Vous êtes une association d'intérêt général ?
Vous menez une démarche interne remarquable en matière d'emploi,
d'engagement, de coopération(s) plurielle(s) ou de pratiques numériques ?*

Alors LES WALDECK - Prix du Mouvement associatif sont pour vous !
Vous avez jusqu'au 17 décembre pour candidater et tenter de décrocher l'étoile!

LES WALDECK EN 4 QUESTIONS

Qu'est-ce que c'est ?

> Un soutien à des démarches originales mises en place par les associations au niveau interne autour de 4 enjeux majeurs : l'emploi, l'engagement, les coopérations plurielles et les pratiques numériques.

> Trois objectifs :

- Repérer, mettre en valeur et soutenir les associations engagées dans des démarches d'amélioration continues ;
- Favoriser la diffusion et l'essaimage des bonnes pratiques associatives ;
- Encourager les dynamiques associatives, marqueurs de la capacité d'innovation et de transformation des associations en leur sein

Pour qui ?

Le Prix est ouvert à toute association poursuivant une mission d'intérêt général et qui a développé en son sein une bonne pratique, autrement dit une action structurée, susceptible d'être reproduite ou transposée par d'autres, qui a fait ses preuves et qui, par son efficacité, contribue de manière significative à l'amélioration de la mise en œuvre de la stratégie de l'association.

Quel soutien ?

Chacune des quatre associations lauréates bénéficiera d'une dotation de 5 000 euros, de ressources documentaires incluant un abonnement annuel à l'offre de jurisassociations.fr d'une valeur de 1000 euros et d'une visibilité médiatique.

Quelles échéances ?

- 17 décembre 2018 : date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Janvier / Février 2019 : étude des candidatures par le jury
- Mars 2019 : remise des prix lors d'un événement dédié à Paris